




TUTORIEL CLUBS

POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION ANS 2022

Ce document est un guide d'accompagnement dans le montage du dossier de subvention en ligne sur lecompteasso.associations.gouv.fr

Il vous accompagnera au fur et à mesure que vous parcourez les étapes 3, 4 et 5 de la partie « Faire une demande de subvention » sur Le Compte Asso.

Il met en avant certains ***items** du Compte Asso, qui doivent être obligatoirement renseignés.

La prise en compte dans votre dossier des éléments précédés par ce pictogramme  sera particulièrement étudiée par les évaluateurs des ligues régionales et de la fédération.



LES OUTILS

Avant de déposer une demande de subvention, vous devrez créer un compte sur Le Compte Asso en vous munissant du numéro RNA ou SIREN de votre association.

- ↳ [Guide Le Compte Asso - Créer son compte](#)
- ↳ [Guide Le Compte Asso - Compléter les informations administratives](#)



LES DOCUMENTS INDISPENSABLES

Vous devez vous munir des documents suivants :

- ↳ [Note de cadrage clubs FFbAD](#)
- ↳ [Guide Le Compte Asso - Faire une demande projet sportif fédéral](#)



LES INFOS PRATIQUES

Les informations concernant la campagne ANS sont disponibles à partir des liens ci-dessous :

- ↳ [Article MyFFbAD](#)
- ↳ [Article site Internet](#)

? POUR TOUTE QUESTION

Dans le cadre de l'accompagnement au montage du dossier de subvention, nous vous invitons à prendre contact avec le référent de votre ligue (cf. annexe 4) et/ou de votre comité.

La fédération sera en soutien des référents et pourra être contactée à partir de l'outil support du site Internet, rubrique d'aide Vie du club / ANS en cliquant sur ce lien : <https://support.ffbad.org>.

☑ SI VOUS AVEZ ETE BÉNÉFICIAIRE D'UNE SUBVENTION ANS 2021

Vous devez vous connecter sur Le Compte Asso : <https://lecompteasso.associations.gouv.fr/client/login>
Une fois connecté-e sur votre compte, vous devez cliquer sur « Saisir les comptes-rendus financiers ».



Un guide [Le Compte Asso - Déposer un compte-rendu financier](#) permet de vous accompagner dans votre démarche.

Scénario 1 – Action réalisée en 2021 (action financée en 2021 et/ou financée en 2020 et reportée en 2021)

Étape 1 – Vous devez renseigner le compte-rendu dans l'espace dédié sur Le Compte Asso (veillez à bien sélectionner l'année 2021 et/ou 2020), puis télécharger le PDF du compte-rendu (un compte-rendu par action).

Étape 2 – Vous devrez ensuite déposer le PDF du compte-rendu, lors de votre demande de subvention 2022, dans « Les documents spécifiques au dossier », dans le champ « Compte-rendu financier » (cf. p. 3).

NB : si votre action financée en 2021 n'est pas terminée au moment de votre demande 2022 :

- 1- Renseignez tout de même les premiers éléments de votre compte-rendu sur Le Compte Asso (étapes 1 et 2 ci-dessus).
- 2- Envoyez un mail à l'adresse cr-ans@ffbad.org pour informer la fédération du caractère intermédiaire de votre compte-rendu.
- 3- La fédération vous permettra de compléter votre compte-rendu avant le 30 juin.

Scénario 2 – Action 2021 reportée à 2022 UNIQUEMENT pour cause de crise sanitaire

A la question « Ce projet a-t-il été reporté à l'année suivante ? », vous devez répondre « Oui » et vous n'avez rien d'autre à renseigner.

Scénario 3 – Action 2021 non réalisée

A la question « Ce projet a-t-il été réalisé ? », la somme perçue devra être reversée à l'ANS.

☑ POUR QUE VOTRE DOSSIER SOIT RECEVABLE

- Votre dossier doit être déposé sur Le Compte Asso avant le **mardi 19 avril 2022 – 10h (heure métropolitaine)**.
- **Un seul dossier par bénéficiaire doit être déposé, un dossier pouvant contenir plusieurs actions.** L'ajout d'action(s) est possible tant que le dossier n'a pas été transmis.
- **Le nombre d'actions est limité à 3 pour les clubs.**
- Devront impérativement être saisis :
 - **Le code subvention de votre région** (cf. annexe 1),
 - **Votre numéro d'affiliation à la FFBaD** dans l'étape 2 « Vérification et renseignement des informations administratives », rubrique « Affiliations aux Fédérations sportives ».

SAISIR LES AFFILIATIONS DE L'ASSOCIATION

Affiliations aux Fédérations non sportives

Aucune affiliation non-sportive recensée

+

Affiliations aux Fédérations sportives

Type	Nom Fédération	n° affiliation	Licenciés total	Licenciés homme	Licenciés femme	Télécharger	Téléverser	Actions
Olympiques	FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS DE TABLE		300	200	100			  

Les clubs affiliés à l'ASPTT devront obligatoirement déposer leur dossier avec le code spécifique de la Fédération Sportive des ASPTT. Ils ne sont donc pas éligibles avec le code FFBaD.

Nous vous invitons à bien noter votre numéro de dossier Le Compte Asso.

Nous vous recommandons d'enregistrer régulièrement les informations et documents ajoutés. Au bout de 30 minutes d'inactivité, vos données ne seront pas enregistrées.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 3 sur Le Compte Asso

LES DOCUMENTS DU DEMANDEUR

Sont attachés automatiquement à votre compte :

- Les statuts,
- La liste des dirigeants.

Sont à télécharger obligatoirement :

- **Le plus récent rapport d'activité approuvé (procès-verbal d'assemblée générale),**
- **Le dernier budget prévisionnel annuel approuvé,**
- **Les comptes annuels approuvés du dernier exercice clos.**
 - ↳ Ces 3 documents doivent être ceux approuvés par la dernière assemblée générale.
- **Le RIB au nom de votre association.**
 - ↳ Le RIB scanné doit impérativement correspondre aux coordonnées bancaires saisies à l'étape précédente.
- **Votre projet associatif 2022.**
 - ↳ Ce document sera étudié par les évaluateurs des ligues régionales et de la fédération.

LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU DOSSIER

Compte-rendu financier

Vous devez **impérativement déposer ici le(s) PDF du/des compte(s)-rendu(s) téléchargés** après avoir saisi les informations dans l'espace dédié aux comptes-rendus financiers sur Le Compte Asso (cf. p. 2).

Autre

Vous pouvez joindre ici tout document que vous considérez primordial pour l'évaluation de votre dossier.

POUR LES SECTIONS BADMINTON DES CLUBS OMNISPORTS

Les documents obligatoires sur Le Compte Asso sont ceux de la structure mère, les sections badminton sont invitées à joindre à cet endroit les documents propres à la section quand ils existent (budget prévisionnel, projet associatif).

A noter que vous devez utiliser [le format ZIP](#) pour joindre plusieurs documents.

Pour créer un dossier ZIP :

- 1) Réunir tous vos fichiers PDF dans un même dossier.
- 2) Sélectionner l'ensemble des fichiers.
- 3) Click droit, sélectionner « Envoyer vers » puis « Dossier compressé ».
- 4) Renommer votre fichier compressé.
- 5) Lors du téléchargement de vos documents sur Le Compte Asso, sélectionner dans votre ordinateur le dossier compressé (.zip).

LA DESCRIPTION DES ACTIONS

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 4 sur Le Compte Asso

*Récurrence

La priorité sera donnée aux actions structurantes s'inscrivant dans le projet associatif de la structure et dans le projet fédéral.

!/ \ Votre action doit rentrer dans l'une des catégories d'actions éligibles listées dans la note de cadrage 2022.

*Intitulé

!/ \ Le code et l'intitulé de l'action visée par votre demande de subvention doivent être impérativement renseignés ici (cf. tableau ci-après).

↳ Exemple pour les clubs : indiquez **A.1.1 Promotion/Animation pour attirer le public jeune**

*Période : Annuel

*Date de début *Date de fin

!/ \ Chaque action doit obligatoirement démarrer **durant l'année civile 2022 et **se terminer le 30 juin 2023** au plus tard.**

*Objectifs

Inscrivez votre action dans une finalité globale à moyen ou long terme.

Précisez les objectifs principaux et les sous-objectifs.

Vous pouvez compléter votre description en indiquant les impacts mesurés en cours d'action et les résultats attendus en fin d'action.

*Description

Décrivez de manière détaillée les actions principales du projet : Quoi ? Qui ? Comment ? Pour qui ? Où ? Quand ? Combien de fois ?

Mettez en avant en quoi la subvention sollicitée impactera significativement la viabilité de l'action.

Sont à détailler les éléments ci-dessous :

↳ **Cohérence de l'action**

- Cohérence des objectifs visés,
- Cohérence des moyens humains mobilisés,
- Cohérence du budget mis en œuvre,
- Cohérence de l'action proposée par rapport au projet associatif.

↳ **Caractéristiques concrètes de l'action**

- Public cible,
- Calendrier de mise en œuvre,
- Partenariats opérationnels,
- ...

↳ **Inscription territoriale de l'action**

- Dans le projet du comité / de la ligue,
- Dans les dispositifs fédéraux,
- Dans la politique de la collectivité.

Explicitations de certaines actions éligibles

Le tableau ci-dessous a vocation à illustrer les catégories d'actions éligibles de la note de cadrage par des exemples concrets. Les outils et dispositifs mobilisables, ainsi que les indicateurs qui pourront servir pour l'évaluation de votre action par les ligues régionales, sont mentionnés à titre informatif.

LES CATÉGORIES D' ACTIONS ÉLIGIBLES CLUBS

Développement de la pratique

Attirer de nouveaux licenciés et de nouvelles licenciées

A.1.1 Promotion/Animation pour attirer le public jeune

Exemples d'action : cycle d'animation et découverte en milieu scolaire, création d'une section sportive au sein d'un établissement scolaire, animation sur les temps périscolaires, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : convention type Association Sportive/club, convention section sportive scolaire/club, conventions nationales UNSS/UGSEL/USEP, fiche rencontre USEP, trophées UNSS, Carte Passerelle, Vacances Apprenantes, Dispositif Jeunes, A l'école du badminton, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombres de jeunes concernés, nombre d'actions envisagées (cycle, animation, formation, etc.), mise en place d'un questionnaire de satisfaction auprès des scolaires et des établissements, etc.

A.1.2 Promotion/Animation pour attirer le public féminin

Exemples d'action : organisation de rencontre promotionnelle type « Amène une copine », organisation d'animation favorisant la mixité et la valorisation des femmes, organisation de stage FitMinton ouvert aux non licenciées, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : événement promotionnel, action de parrainage féminin, FitMinton, titre de participation découverte, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de femmes concernées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

A.1.3 Promotion/Animation pour attirer les personnes en situation de handicap

Exemples d'action : organisation d'un plateau Handibad (découverte et sensibilisation), animation et partenariat via des structures du handisport (FFH, FFSA, CPSF), mise en place de cycle dans des établissements spécialisés, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : Dispositif Handibad, guide d'accueil des personnes en situation de handicap, fiche pratique « organiser un plateau Handibad », opération promotionnelle et titre de participation découverte, Dispositif Jeunes, partenariats fédéraux (APAJH, UNAPEI et France Handicap), etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de PSH concernées, nombre de personnes valides sensibilisées, nombre d'actions réalisées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, diversité des handicaps, etc.

A.1.4 Promotion/Animation du badminton sur la période estivale et du AirBadminton

L'objectif de l'action est de s'adresser aux personnes non licenciées pour leur faire découvrir la pratique, mais des pratiquants licenciés peuvent également être concernés.

Exemples d'action :

Badminton : mise en place d'animation de manière récurrente favorisant la prise de licence estivale (tournoi promotionnel, stage découverte...), participation aux événements estivaux des collectivités, mise en place de créneaux réguliers pendant l'été, etc.

AirBadminton : organisation d'animation AirBadminton, organisation d'un tournoi promotionnel ouvert à tous, organisation de circuit compétitif, etc.

Note : le AirBadminton est une pratique codifiée et réglementée, l'acquisition d'équipements spécifiques AirBadminton recommandés par la FFBaD sera à privilégier (cf. annexe 2).

Outils et dispositifs mobilisables : licence estivale, titre de participation d'été, opération promotionnelle et titre de participation découverte, flyer promotionnel AirBadminton, cahier des charges pour la construction d'un terrain en dalles plastifiées et/ou sur sable, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes non licenciées et licenciées concernées, nombre de licences estivales prises, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, type de surface utilisée (gazon, sable, dalle), achat de matériel spécifique (volant Airshuttle uniquement, kit, etc.), etc.

A.1.5 Mise en œuvre des programmes en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024

Exemples d'action : organisation d'animations/événements, autour des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 en lien avec un ou plusieurs dispositifs ci-dessous.

Outils et dispositifs mobilisables : Terre de Jeux, Centre de Préparation aux Jeux, Classes Olympiques et Paralympiques, Génération 2024, Semaine Olympique et Paralympique, Dispositif « Club 20-24 », Ambassadeurs 2024.

Indicateurs d'évaluation : nombre de dispositifs sollicités, nombre de personnes concernées, nombre d'actions envisagées, nombre de licences prises, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

A.1.6 Actions de communication et d'animation en parallèle d'une compétition d'envergure nationale

Types de compétitions : Interclubs Nationaux, tournois de niveau national minimum

Exemples d'action : organisation d'animations (culturelle, village sportif, concours, dédicaces...) en parallèle de la compétition en vue d'attirer un public extérieur, organisation d'actions envers les accompagnateurs (ateliers, espace détente, jeux, sensibilisations, expositions en lien avec les écoles...)

Outils et dispositifs mobilisables : guide de l'animation territoriale

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes non licenciées concernées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

Fidéliser les licencié·e·s

A.2.1 Action favorisant l'appartenance au club

Exemples d'action : organisation de temps conviviaux hors pratique pour renforcer le lien entre tous les licenciés, mise en place de rencontres inter-créneaux et intergénérationnelles, action de création/formalisation d'un ou plusieurs projets en intégrant les dirigeants et tous les licenciés du club, action de partage du projet de club auprès de tous les licenciés, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de licenciés mobilisés, taux de fidélisation (réduction du turn-over), nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, etc.

A.2.2 Action favorisant la remobilisation des bénévoles

Action à destination des dirigeant·e·s et bénévoles actifs du club.

Exemples d'action : organisation d'actions de cohésion du type séminaires, sorties conviviales, organisation de temps d'échange et de réflexions autour d'un projet commun/innovant, organisation d'action solidaire entre les membres du club (donner du sens à l'engagement), etc.

Outils et dispositifs mobilisables : guide de rédaction du projet associatif, guide du bénévolat, compte engagement citoyen.

Indicateurs d'évaluation : nombre de dirigeant·e·s et bénévoles impliqué·e·s, nombre d'actions envisagées, pourcentage de femmes mobilisées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, etc.

A.2.3 Action favorisant la baisse du turn-over des jeunes (minimum EFB 2*)

Exemples d'action : action de fidélisation des jeunes compétiteurs et non compétiteurs, passage de plumes pour toutes les catégories d'âge, action répondant aux attentes exprimées par les jeunes licenciés, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : Dispositif Jeunes, PassBad, Dispositif EFB, etc.

Indicateurs d'évaluation : taux de fidélisation des jeunes, nombre de jeunes présents au club, ancienneté des jeunes, nombre de plumes obtenues, etc.

A.2.4 Mise en place de rencontres innovantes à destination des pratiquants non compétiteurs adultes

Exemples d'action : organisation de rencontres sur formats innovants (tournoi flash, tournoi à la mêlée, ronde italienne), action favorisant la rencontre de tous les publics adultes non compétiteurs, organisation de plateaux adultes, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : PromoBaD, synthèse sur les rencontres ou compétitions de proximité, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, taux de fidélisation, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

Prendre en considération les spécificités des territoires ultramarins

Les clubs ultramarins peuvent se positionner sur toutes les actions. En complément, ils peuvent se positionner sur l'action spécifique ci-dessous.

A.3.1 Action favorisant la pratique compétitive en raison de l'éloignement territorial

Exemples d'action : participation à une compétition régionale sur le territoire pour un club isolé géographiquement, organisation d'une compétition par un club isolé géographiquement, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants du club, nombre de clubs participants à la compétition, nombre de compétitions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, nombre de partenaires associés, etc.

Promotion du sport santé

Faire du badminton un levier de santé et bien-être

B.1.1 Promotion/Animation favorisant la pratique pour les publics seniors

Sont appelés « seniors », les licenciés âgés de plus de 50 ans répartis comme suit : compétiteurs, non compétiteurs, éloignés des APS, en perte d'autonomie (cf. Dispositif Seniors).

Exemples d'action : organisation d'un cycle d'animation en EHPAD, organisation d'un tournoi promotionnel pour les plus de 50 ans ouvert à tous, organisation de temps d'échange et de sensibilisation à la lutte contre la sédentarité pour les seniors, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : Dispositif Seniors, guide d'accueil des seniors au sein des clubs, opération promotionnelle et titre de participation découverte, titre de participation collectif pour établissement, PromoBaD, mallette pédagogique Dispositif Jeunes, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de seniors participants, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire et test physique pour mesurer l'impact sur la santé mentale et physique, diversité des publics seniors touchés, etc.

B.1.2 Promotion/Animation favorisant la pratique pour le public en entreprise

Exemples d'action : animation de créneaux réguliers encadrés pour salariés, organisation d'un temps d'échange et de sensibilisation à la lutte contre la sédentarité au travail, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : opération promotionnelle et titre de participation découverte, plateau adulte, PromoBaD, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, nombre d'entreprises participantes, niveau de sédentarité des participants, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire et test physique pour mesurer l'impact sur la santé mentale et physique, diversité des publics touchés, etc.

B.1.3 Action visant à la lutte contre la sédentarité des jeunes, étudiants et jeunes actifs

Public éligible sur ces actions : moins de 25 ans

Exemples d'action : mise en place d'un cycle scolaire « 30 minutes d'activité par jour », organisation d'un temps d'échange et de sensibilisation à la lutte contre la sédentarité pour les plus jeunes, partenariat avec une université pour sensibiliser les jeunes à la lutte contre la sédentarité, mise en place de contenu pédagogique permettant l'activité quotidienne des étudiants et jeunes actifs, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : opération promotionnelle et titre de participation découverte, PromoBaD, partenariat USEP/UGSEL/UNSS, convention FFSU, etc.

Indicateurs d'évaluation : prise de nouvelles licences, nombre de participants, nombre d'écoles/universités touchées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire sur la connaissance des participants, diversité des publics touchés, nombre de partenaires, etc.

B.1.4 Action visant à favoriser la prise en charge des personnes souffrant d'affection de longue durée (ALD)

Exemples d'action : mise en place de créneaux spécifiques, promotion d'actions pour des publics spécifiques (cancer, diabète, maladies cardiovasculaires), pratique du badminton dans le cadre du dispositif « sport sur ordonnance », actions en lien avec les associations dédiées, réseaux de santé, l'ARS, les structures labellisées « maisons sport-santé ». Promotion du badminton auprès des réseaux de médecins et professionnels paramédicaux. Actions de développement du badminton en lien avec les STAPS APAS, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : opération promotionnelle et titre de participation découverte, mallette pédagogique Dispositif Jeunes, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes concernées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire et test physique pour mesurer l'impact sur la santé mentale et physique, diversité des publics touchés, etc.

B.1.5 Action en faveur des personnes placées sous main de justice

Exemples d'action : mise en place d'animation badminton au sein des établissements pénitentiaires, d'actions de promotion en lien avec les Directions Interrégionales des Services Pénitentiaires et les Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation. Mise en place d'actions en dehors de la prison (autorisations de sortir). Mise en place de challenges sportifs pénitentiaires

Outils et dispositifs mobilisables : conventions nationales, conventions types territoriales et outils associés au déploiement des actions en faveur des PPSMJ, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants issus du milieu carcéral, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, diversité des publics touchés, etc.

Développement de l'éthique et de la citoyenneté

Promouvoir les valeurs du badminton et l'engagement

C.1.1 Action de sensibilisation et de lutte contre les incivilités, violences, discriminations et dérives impactant le badminton

Exemples d'action : organisation d'un temps d'échange et de sensibilisation à la lutte contre les discriminations de genre, campagne de communication pour lutter contre les violences dans le sport, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : partenariat Colosse aux pieds d'argile, dispositif territoriaux mis en place par les CDOS, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de participants, nombre de thématiques abordées, nombre d'actions envisagées, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mise en place d'un questionnaire sur la connaissance des participants, diversité des publics touchés, etc.

C.1.2 Action favorisation l'intégration des jeunes dans la gouvernance associative

Exemples d'action : mise en place d'un comité de jeunes, gestion de projet avec budget dédié, participation aux réunions de comité directeur/bureau, implication dans l'organisation de manifestations, sensibilisation à l'engagement associatif, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de jeunes mobilisés, nombre d'actions envisagées, nombre de jeunes impliqués à court et moyen terme, mise en place d'un questionnaire de satisfaction, mixité des publics touchés, etc.

C.1.3 Action favorisant les initiatives éco-responsables

Exemples d'action : campagne de communication des écogestes, mettre en place un/des partenariats avec des acteurs qui favorisent le recyclage, le réemploi, ou la collecte de matériels de badminton (raquettes, volants, chaussures, filets, etc.), participer au World CleanUp Day, candidater au label ECOBaD ou au label du CNOSF pour les événements, faire intervenir une association pour sensibiliser les licenciés (lors d'une compétition ou autre), organiser une réunion sur cette thématique lors d'un événement, etc.

Outils et dispositifs mobilisables : dispositif mis en place par le CNOSF, le CROS ou CDOS, boîte à outils sur le site du CNOSF, etc.

Indicateurs d'évaluation : nombre de personnes sensibilisées, mise en place d'un questionnaire sur l'évolution des pratiques du quotidien, quantité de matériels collectés, etc.

Accession au sport de haut niveau

Projet de Performance Fédéral – Actions sportives

D.1.1 Action concourant au maintien du label Club Avenir

Pour les clubs labellisés « Club Avenir » sur la saison 2021/2022

Outils et dispositifs mobilisables : cahier des charges Club Avenir, encadrement des joueurs Avenir, accompagnement sur les compétitions ciblées, mise en place d'une stratégie MiniBad pour renouveler les joueurs Avenir, etc.

Indicateurs d'évaluation : maintien du label Club Avenir en fin de saison, nombre de joueurs concernés, résultats obtenus, etc.

* **Fédération** : Fédération Française de Badminton FFBaD

* **Nature de l'aide** : Projets sportifs fédéraux

* **Modalité de l'aide** : Aide au projet

* **Objectifs opérationnels**

Sélectionnez dans le menu déroulant un des cinq objectifs correspondant à votre action :

- Développement de la pratique
- Promotion du sport santé
- Développement de l'éthique et de la citoyenneté
- Accession au sport de haut niveau

* **Modalité ou dispositif**

Sélectionnez dans le menu déroulant une des catégories d'actions FFBaD.



LE PUBLIC BÉNÉFICIAIRE

Il s'agit du public visé par l'action.

* **Tranche d'âge**

Les seniors correspondent aux personnes de plus de 50 ans, conformément au dispositif fédéral.

* **Commentaire (bénéficiaires)**

Précisez qui sont les bénéficiaires directs et indirects de votre action (pratiquants, licenciés, jeunes, scolaires, non compétiteurs, compétiteurs, nouveaux licenciés, féminines...)



LES TERRITOIRES

* **Commentaire (territoires)**

Mentionnez le nom du territoire concerné par l'action ou celui d'où proviennent les publics touchés par l'action, exemple : QPV « Les Houches ».

Sont dits « territoires carencés », les territoires les suivants :

- [Quartiers de la politique de la ville \(QPV\)](#),
- [Zones de revitalisation rurale \(ZRR\)](#),
- [Bassins de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR](#),
- Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural,
- [Cités éducatives](#).

Les territoires carencés s'articulent autour de 3 critères d'éligibilité non cumulatifs :

- **L'équipement principal** utilisé par l'association est implanté au sein d'un QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ;
- **Le siège social du club** est situé dans un QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural ;

- **Les actions développées** par le club touchent un public majoritairement composé d'habitants de QPV / ZRR / Cités éducatives / bassin de vie comprenant au moins 50% de la population en ZRR / Intercommunalité ayant signé un contrat de relance et de transition écologique (CRTE) rural.

LES MOYENS HUMAINS

* Moyens matériels et humains

Précisez les moyens mis en œuvre pour l'action :

- Financiers (aides diverses obtenues, % d'autofinancement, tarifs spéciaux pour l'action...),
- Humains (nombre de personnes, bénévoles, élus, professionnels),

!/ \ Les lignes du budget « Rémunération intermédiaires et honoraires » et « Déplacements, missions » doivent être impérativement détaillées ici.

- Matériels (matériel de l'association et/ou mis à disposition par la collectivité...).

!/ \ Les lignes du budget « Achats matières et fournitures » et « Autres fournitures » doivent être impérativement détaillées ici.

« Volontaires » correspond aux personnes en service civique.

Explication Equivalent Temps Plein Travaillé (ETPT) base 35h :

Une action pourra, par exemple, impliquer le travail d'un bénévole à 15% de son temps et d'un salarié à hauteur de 25% de son temps de travail, ce qui donne :

- Bénévole : 1 personne = 0.15 ETPT base 35h
- Salarié : 1 personne = 0.25 ETPT base 35h

L'ÉVALUATION

Précisez les indicateurs que vous utiliserez pour évaluer votre action une fois réalisée. Ils peuvent être à la fois quantitatifs ET qualitatifs au regard des objectifs fixés.

- Exemples de critères quantitatifs : nombre de jeunes concernés par une animation, nombre de partenaires conventionnés...
- Exemples de critères qualitatifs : investissement dans l'activité, diversité des typologies de publics représentés, mise en place d'un questionnaire de satisfaction exprimée des publics et des partenaires...

LA PERSONNE RESPONSABLE DU PROJET

La personne responsable de l'action et/ou du dossier peut être différente du représentant légal.

LA SUBVENTION DEMANDÉE ET LES COFINANCEMENTS

!/ \ Le montant de la subvention demandée à la FFBaD ne doit pas dépasser 50% du budget de l'action.

Indiquez les cofinancements dont vous bénéficiez spécifiquement pour l'action, en détaillant les établissements publics (mairies, Conseil départemental ou régional...) ou privés.

LE BUDGET

/!\ Le budget, dans son ensemble, et les différents postes de dépenses, en particulier, doivent être réalistes. Les évaluateurs seront particulièrement attentifs à ce qu'ils soient conformes aux besoins nécessaires à la réalisation de l'action.

/!\ Le budget de l'action doit être équilibré.

/!\ Le budget global des actions pour une structure ne peut pas être inférieur à :

- **2 000€** pour les structures en ZRR (seuil minimal de subvention par dossier = 1 000€) ;
- **3 000€** pour les autres structures (seuil minimal de subvention par dossier = 1 500€).

/!\ L'achat de matériel doit contribuer directement à la réalisation de l'action visée et doit être, par conséquent, dûment justifié dans la demande de subvention.

Le plafond pour le matériel est de 500€ HT unitaire.

La justification de l'achat de consommables sera particulièrement étudiée par les évaluateurs.

Les lignes du budget « Achats matières et fournitures » et « Autres fournitures » doivent être détaillées dans « les moyens matériels et humains » (cf. p. 13).

/!\ Les autres lignes principales du budget de l'action doivent être détaillées dans la « Description » de l'action (cf. p. 4).

CHARGES		Commentaires
Charges directes		
60- Achats	Total	
Achats matières et fournitures		<i>Achat de matériel utilisé spécifiquement pour la réalisation de l'action dûment justifié Justification de l'achat de consommables particulièrement étudiée par les évaluateurs</i>
Autres fournitures		<i>Fournitures de bureau, petit équipement</i>
61- Services extérieurs	Total	
Locations		<i>Location de véhicule, de salle, de matériel pour l'action</i>
Entretien et réparation		<i>Maintenance liée à l'action</i>
Assurance		
Documentation		<i>Documentation spécifique à l'action</i>
62- Autres services extérieurs	Total	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		<i>Honoraires de prestation d'un éducateur sportif (forcément diplômé), d'un animateur ou de toute autre professionnel intervenant sur l'action</i>
Publicité, publication		<i>Communication sur l'action</i>
Déplacements, missions		<i>Frais de déplacement, hébergement, restauration</i>
Services bancaires, autres		<i>En lien avec l'action</i>

63- Impôts et taxes	Total	
Impôts et taxes sur rémunération		/
Autres impôts et taxes		/
64- Charges de personnel		
Rémunération des personnels		Salaires
Charges sociales		URSSAF, retraite, mutuelle, prévoyance
Autres charges de personnel		/
65- Autres charges de gestion courante		<i>Paiement des licences, paiement des inscriptions aux compétitions, aux stages...</i>
66- Charges financières		/
67- Charges exceptionnelles		/
68- Dotations aux amortissements, provisions		<i>En cas d'acquisition de matériel utilisable sur plusieurs années et d'un montant unitaire supérieur à 500€, renseignez le montant de l'investissement divisé par le nombre d'années d'utilisation.</i>
69- Impôts sur les bénéfices (IS)		/

Charges indirectes réparties affectées au projet

Charges fixes de fonctionnement		<i>Location de locaux, frais téléphoniques, entretien des locaux... à ventiler selon une règle de répartition objective</i>
Frais financiers		<i>Intérêts d'emprunt, frais de gestion des comptes bancaires à ventiler selon une règle de répartition objective</i>
Autres		/
TOTAL DES CHARGES		Total charges directes + indirectes = total subventionnable
Excédent prévisionnel (bénéfice)		<i>Le budget de l'action devant être équilibré, cette ligne doit être à 0.</i>

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

86- Emplois des contributions volontaires en nature	Total	
860- Secours en nature		<i>Dons alimentaires et vestimentaires, mise à disposition éventuelle de personnel</i>
861- Mise à disposition gratuite de biens et de services		<i>Evaluation de la mise à disposition de biens, de services et de matériel (gymnases...)</i>
862- Prestations		<i>Prestations en nature (traiteur, animation...)</i>
864- Personnel bénévole		<i>Heures de bénévolat valorisées à 14€/h brut chargé</i>

PRODUITS		Commentaires
Ressources directes		
70- Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services		<i>Inscriptions pour l'action, inscriptions sur des formations, buvette liée à l'évènement, vente de goodies...</i>
73- Dotations et produits de tarification		/
74- Subventions d'exploitation	Total	
Fédérations sportives – FFBaD		<i>Subvention ANS</i>
Etat		<i>FDVA, aide à l'emploi pluriannuelle proratisée par rapport à l'action</i>
Conseil régional		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Conseil départemental		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Communes, communautés de communes ou d'agglomérations : Mairie de ?		<i>Détaillez combien va à l'action par rapport au total</i>
Organismes sociaux		
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)		<i>Erasmus+, etc.</i>
L'agence de services et de paiement (emplois aidés)		<i>Emplois francs</i>
Aides privées		<i>Sponsors, partenaires financiers, fondations, fédération, ligue, comité (hors dons et mécénat)</i>
Autres établissements publics		<i>Rémunération des services civiques</i>
75- Autres produits de gestion courante	Total	
756- Cotisations		<i>Cotisations des adhérents, y compris licence fédérale</i>
758- Dons manuels - Mécénat		<i>Dons et mécénat défiscalisé</i>
76- Produits financiers		/
77- Produits exceptionnels		/
78- Reprises sur amortissements et provisions		/
79- Transfert de charges		/
RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES AU PROJET		
Fonds propres		<i>Autofinancement = réserves sur exercices antérieurs (pour équilibrer le budget de l'action)</i>
TOTAL DES PRODUITS		Total ressources directes + ressources propres = total subventionnable
Insuffisance prévisionnelle (déficit)		<i>Le budget de l'action devant être équilibré, cette ligne doit être à 0.</i>
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
87- Contributions volontaires en nature	Total	
870- Bénévolat		<i>Heures de bénévolat valorisées à 14€/h brut chargé</i>
871- Prestations en nature		<i>Prestations en nature (traiteur, animation...)</i>
875- Dons en nature		<i>Evaluation de la mise à disposition de biens, de services et de matériel (gymnases...)</i>
La subvention sollicitée de ...€, objet de la présente demande représente ...% du total des produits du projet.		<i>Maximum 50%</i>

Les contributions volontaires en nature ne rentrent pas dans le calcul du montant subventionnable de l'action.

L'ATTESTATION ET LA SOUMISSION

FAIRE UNE DEMANDE DE SUBVENTION > Etape 5 sur Le Compte Asso

/!\ Si vous déposez plusieurs actions, vous devez toutes les intégrer dans le même dossier de demande de subvention avant de confirmer la transmission de votre dossier. Cliquez sur « + » à l'étape 4 « Description des projets » après avoir saisi votre premier projet.

/!\ Le fait de télécharger le récapitulatif de votre demande ne signifie pas que votre demande a été transmise à la FFBaD.

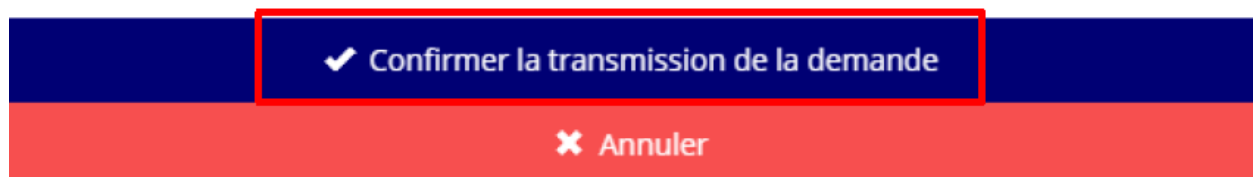
Vous pouvez, d'ailleurs, utiliser ce récapitulatif en PDF pour échanger sur votre demande avec le référent de votre ligue.

Confirmer la transmission de la demande :

Cette action va permettre de transmettre votre demande au service instructeur.

Elle ne sera alors plus modifiable, sauf si le service instructeur vous en laisse la possibilité. Une fois transmise, vous pourrez récupérer le Cerfa de la demande au format PDF à l'étape 3.

Souhaitez-vous continuer ?



Une fois que vous avez confirmé la transmission, le dossier est définitivement transmis pour instruction à la FFBaD : il est alors impossible d'y apporter des modifications.

Vous allez pouvoir récupérer le document CERFA au format PDF.

Un mail de confirmation est envoyé systématiquement dès que vous avez validé votre demande de subvention. Pour savoir si votre dossier est bien validé, le champ « Etat » dans le récapitulatif de votre demande de subvention doit afficher « Transmis au service instructeur ». S'il est indiqué « En cours de saisie », votre dossier n'est pas validé.

ANNEXES

ANNEXE 1 – Codes subvention FFBaD

Libellé subvention	Code subventions
FFBadminton - Auvergne-Rhône-Alpes - Projet sportif fédéral	959
FFBadminton - Bourgogne-Franche-Comté - Projet sportif fédéral	960
FFBadminton - Bretagne - Projet sportif fédéral	961
FFBadminton - Centre-Val de Loire - Projet sportif fédéral	962
FFBadminton - Grand Est - Projet sportif fédéral	963
FFBadminton - Hauts-de-France - Projet sportif fédéral	964
FFBadminton - Île-de-France - Projet sportif fédéral	965
FFBadminton - Normandie - Projet sportif fédéral	966
FFBadminton - Nouvelle Aquitaine - Projet sportif fédéral	967
FFBadminton - Occitanie - Projet sportif fédéral	968
FFBadminton - Pays de la Loire - Projet sportif fédéral	969
FFBadminton - Provence-Alpes-Côte d'Azur - Projet sportif fédéral	970
FFBadminton - Guadeloupe - Projet sportif fédéral	971
FFBadminton - Martinique - Projet sportif fédéral	972
FFBadminton - Guyane - Projet sportif fédéral	973
FFBadminton - La Réunion - Projet sportif fédéral	974

ANNEXE 2 – Outils FFbAD

Outils transversaux

- Outil pour mettre en place le titre de participation découverte et déclarer une opération promotionnelle :
http://www.ffbad.org/data/Files/Stockage_FFbAD/Tutoriel/Poona_-_Mettre_en_place_le_titre_de_participation_Decouverte.pdf
- Nouvelles licences et autres titres de participation (dont licence estivale) :
http://www.ffbad.org/module/00003/22/data/Files/FFBAD_Propositions%20autres%20titres%20de%20pratiques%20note%20pour%20la%20OCR.pdf
- Tuto prise de licence (dont licence estivale) :
[Espace Documentaire - Tutoriel \(ffbad.org\)](http://www.ffbad.org/Espace_Documentaire_-_Tutoriel_ffbad.org)
- Note sur l'encadrement des différents publics : qui a le droit de faire quoi ?
http://www.ffbad.org/module/00024/12/data/Files/note_reglementation_encadrement_publics.pdf
- Le PromoBaD : comment ça marche ?
<http://www.ffbad.org/competitions/les-tournois/rencontre-promobad/>
- Formulaire de droit à l'image pour les événements de promotion grand public :
http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/La_Boite_a_Outils/ANS/DocumentType_Droit_Image_FFbAD.doc
- Modèle de convention-type avec les établissements sociaux et médico-sociaux :
http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/La_Boite_a_Outils/ANS/Modele_Convention_%20ClubStructure.doc
- Note de synthèse sur les rencontres de proximité :
http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/La_Boite_a_Outils/ANS/Rencontres_competitions_proximite_Synthese.pdf
- Guide de l'animation territoriale :
<http://www.ffbad.org/module/00003/22/data/Files/FFbAD-Guide%20de%20l'Animation%20Territoriale.pdf>
- Cartographie des bonnes pratiques :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/retour-des-territoires/>
- Synthèse de la méthode de création de clubs :
http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/Axes_Developpement_Federaux/Creation_de_clubs/Synthese_methode_creation_de_clubs.pdf

Outils pour les actions envers le public jeunes

- Informations sur le Dispositif Jeunes :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/le-bad-pour-les-jeunes/dispositif-jeunes/>
- Dispositif « Ecole Française de Badminton » :
 - Informations générales :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/le-bad-pour-les-jeunes/ecoles-francaises-de-badminton/>

- Critères d'évaluation :
http://www.ffbad.org/module/00024/12/data/Files/EFB/2019/GUI05_03A1_HN_EvaluationEFB.pdf
- Règlement :
http://www.ffbad.org/module/00024/12/data/Files/EFB/2019/GUI05_03_HN_ReglementEFB.pdf
- Règlement des plateaux MiniBaD :
https://gdb.ffbad.org/2019-2020/Src/GDB-03/GUI03.09_DP_PlateauMiniBad.pdf
- A l'école du Badminton :
<https://alecoledubadminton.ffbad.org/>
- Dispositif Avenir :
http://www.ffbad.org/data/Files/FFBaD_DispositifAvenir_web.pdf
- Règlement des Rencontres Départementales Jeunes :
https://gdb.ffbad.org/2019-2020/Src/GDB-03/GUI03.10_DP_RencontreDepJeunes.pdf

Outils pour développer le Handibad

- Guide d'accueil des personnes en situation de handicap dans les clubs :
http://www.ffbad.org/data/Files/Accueil/Badminton_Pour_Tous/Le_HandiBad/FFBaD_GUIDE_HAN DI_VF.pdf
- Fiche pratique sur l'organisation d'un plateau Handibad :
http://www.ffbad.org/data/Files/FFBaD_FICHE_DIRIGEANT_HANDIBAD_WEB3.pdf
- Grille d'observation des plateaux Handibad :
http://www.ffbad.org/data/Files/PlateauxHandibad_grille%20d'observation.pdf
- Mise en place d'un questionnaire de mise en place d'un questionnaire de satisfaction pour les publics des plateaux Handibad :
http://www.ffbad.org/data/Files/PlateauHandibad_MISE_EN_PLACE_D'UN_QUESTIONNAIRE%20DE%20MISE_EN_PLACE_D'UN_QUESTIONNAIRE_DE_SATISFACTION.pdf
- Rapport-bilan des plateaux Handibad :
<http://www.ffbad.org/data/Files/RAPPORT-Bilan%20SUR%20LES%20ANIMATIONS%20DE%20BADMINTON%20INCLUSIF.pdf>
- Convention nationale avec la Fédération des APAJH :
<http://www.ffbad.org/data/Files/Convention%20APAJH-FFBaD-Officiel.pdf>
- Descriptif des classifications en Para-badminton :
http://www.ffbad.org/data/Files/GUI49A2_VS_FicheTechnique_Parabad.pdf

Outils pour développer la pratique féminine

- Fit'Minton :
<http://www.ffbad.org/actus-24/2015/le-fitminton-debarque>

Outils pour développer la pratique des seniors

- Guide présentant le Dispositif Seniors :
http://www.ffbad.org/data/Files/Accueil/Badminton_Pour_Tous/Le_Bad_Seniors/FFBaD_SENIOR_GUIDE_WEB.pdf
- Fiches pédagogiques à destination des encadrants :
http://www.ffbad.org/data/Files/Accueil/Badminton_Pour_Tous/Le_Bad_Seniors/FFBaD_DS_ENCADRANTS_WEB.pdf

Outils pour développer la pratique dans les quartiers

- Guide présentant le dispositif Bad & Quartiers :
http://www.ffbad.org/data/Files/Accueil/Badminton_Pour_Tous/Bad%20Partout/Quartier/FFBaD_QUARTIER_PRIORITAIRE_WEB.pdf

Outils en faveur de l'éco-responsabilité

- Informations générales :
<http://www.ffbad.org/espaces-dedies/developpement-durable/label/infos-ecobad/>
- Guide pratique pour organiser une manifestation ECOBaD :
http://www.ffbad.org/data/Files/Espaces_Dedies/Dirigeants/La_Boite_a_Outils/ANS/GuideFFBaD_Manif_Ecobad.pdf

Outils pour le développement du AirBadminton

- <http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout/airbadminton/>
- Kit complet sur sable et/ou le kit sur gazon chez NOUANSPORT :
 - <https://www.nouansport.com/produit/ensemble-pour-badminton-sur-sable/>
 - <https://www.nouansport.com/produit/ensemble-pour-badminton-sur-gazon/>
- Kit beachminton/AirBadminton chez Iteuil Sports :
<https://www.iteuilsports.com/produit/kit-beachminton-airminton/>
- Répertoire des distributeurs officiels d'AirShuttle :
<http://www.ffbad.org/badminton-pour-tous/tous-au-bad/bad-partout/airbadminton/>

Outils autour des programmes des JOP Paris 2024

- <https://www.paris2024.org>

ANNEXE 3 – Acronymes

ALD	Affection de longue durée
APAJH	Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés
ANS	Agence nationale du Sport
AS scolaire	Association Sportive scolaire
CIJ/CEJ	Circuit Interrégional/Elite Jeune
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif
CROS	Comité Régional Olympique et Sportif
CPSF	Comité Paralympique et Sportif Français
CR	Contrat de Ruralité
CRTE	Contrat de Relance et de Transition Ecologique
DAD	Dispositif Avenir Départemental
DAI	Dispositif Avenir Interrégional
DAR	Dispositif Avenir Régional
DRAJES	Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
EFB	Ecole Française de Badminton
EHPAD	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
ETPT	Equivalent Temps Plein Travaillé
ETR	Equipe Technique Régionale
FFH	Fédération Française Handisport
FFSA	Fédération Française du Sport Adapté
FFSU	Fédération Française du Sport Universitaire
PAT	Plan d'Animation Territorial
PPSMJ	Personnes Placées Sous Main de Justice
PSF	Projet Sportif Fédéral
PSH	Personne en Situation de Handicap
QPV	Quartier Prioritaire de la politique de la Ville
RNA	Répertoire Nationale des Associations
SIREN	Système d'Identification du Répertoire des Entreprises
SIRET	Système d'Identification du Répertoire des Etablissements
UNSS	Union Nationale du Sport Scolaire
UGSEL	Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre
USEP	Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré
ZRR	Zone de Revitalisation Rurale

ANNEXE 4 – Contacts référents ANS ligues

LIGUE	Référents ANS Ligue	Fonction	Mail
AURA	PRAT Catherine	Directrice	catherine.prat@badminton-aura.org
BFC	LESAGE Axel	Agent de développement	developpement@lbfcbad.fr
BRET	HOCHARD Samuel	Coordonnateur ETR	etr.bad.bretagne@gmail.com
CENT	GROSJEAN Cédric	Directeur stratégique	directeur@badmintoncvl.fr
GEST	HANNEQUIN Déborah	Assistante administrative et financière	deborah.hannequin@lgebad.com
HDF	GARCIA Delphine	Directrice	delphinegarcia.etr@gmail.com
IDF	DAUBE Olivier	Directeur	olivier.daube@lifb.org
NORM	BOULET Yann	Coordonnateur ETR	boulet.normandiebad@gmail.com
NAQU	MEUNIER Yannick	Directeur sportif	yannick.meunier@lnaqbad.fr
OCC	DURIER François	Directeur	coordo.etr@badocc.org
PDL	FRABOULET Edy	Coordonnateur ETR	coordoetr@badminton-paysdelaloire.fr
PACA	GARNIER Laurent	Adjoint de Direction	laurent.garnier@liguepacabad.org
GUAD	PLUMAIN Sylvie	Présidente	lgbad971@gmail.com
MART	MILLIOT Philippe	Président	philippe.milliot@orange.fr
GUYA	DEPAQUIS Gaëtan	Président	gaetan.depaquis@liguebadminton973.fr
REUN	CHENUT Christophe	Président	presidentlnbr@gmail.com